



## La vérificatrice générale constate que le système d'éducation du Nouveau-Brunswick souffre d'un manque de stabilité

Le 16 janvier 2019

FREDERICTON (GNB) – Dans son dernier rapport qu'elle a déposé aujourd'hui, à l'Assemblée législative, la vérificatrice générale, Kim MacPherson, a recensé de multiples facteurs complexes qui influencent le rendement scolaire des 98 000 élèves du Nouveau-Brunswick.

« Bien que nous reconnaissons qu'un niveau d'engagement élevé est présent à travers le système d'éducation, les cibles pour les résultats des évaluations provinciales en lecture, en mathématiques et en sciences n'ont jamais été atteintes en 15 ans », a déclaré Mme MacPherson.

Il y a eu cinq différents plans d'éducation provinciaux en 15 ans.

« L'ingérence politique déstabilise le système d'éducation », a dit Mme MacPherson. « Les gouvernements successifs ont apporté des changements trop fréquemment aux priorités, ce qui a créé de l'instabilité et détourné l'attention des éducateurs de l'enseignement des élèves du Nouveau-Brunswick. »

Elle a cité en exemple le plus récent changement du point d'entrée au programme d'immersion française dans le secteur anglophone afin de remplir une promesse politique. La mise en œuvre précipitée du changement a perturbé les activités et a mené à une demande d'enseignants qui a surpassé la disponibilité sur le marché du travail, ce qui a donné lieu à l'embauche de personnel enseignant ne possédant pas les compétences linguistiques requises.

L'audit a aussi trouvé que les questions socioéconomiques, comme la pauvreté, s'ajoutent à la complexité du processus d'éducation et influencent finalement le rendement des élèves. Les membres du personnel enseignant doivent souvent mettre l'accent sur les besoins fondamentaux des élèves, comme la faim et des vêtements inadéquats, avant de pouvoir se concentrer sur l'enseignement.

« La stabilité du système et plus de collaboration avec les autres ministères et les organismes communautaires sont nécessaires pour s'assurer que les efforts des enseignants sont consacrés à l'éducation des élèves », a affirmé Mme MacPherson.

La Loi sur l'éducation énonce une série de plans et de rapports à différents niveaux pour former un cycle complexe en vue d'améliorer le rendement des élèves. Cependant, le cycle ne fonctionne pas comme prévu, car des lacunes ont été relevées à chaque étape. De plus, les programmes

provinciaux d'évaluation manquent aussi de stabilité, ce qui nuit à l'utilité des résultats. Il est donc difficile d'évaluer et de prendre des mesures correctives afin d'améliorer le rendement des élèves.

L'audit a porté sur le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que sur les districts scolaires anglophones et francophones. Mme MacPherson a formulé 14 recommandations au ministère, y compris de maintenir les plans d'éducation provinciaux de 10 ans actuels, de stabiliser les programmes provinciaux d'évaluation et de respecter (ou réviser) la Loi sur l'éducation.

Le chapitre intitulé Amélioration du rendement des élèves : Un défi néo-brunswickois se trouve dans le volume II du Rapport de la vérificatrice générale de 2018. Ce volume et le résumé d'une page de ce chapitre [peuvent être consultés en ligne](#).

#### RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS :

Kevin Maillet, communications, Vérificateur général du Nouveau-Brunswick, 506-453-3048.

16-01-19